

Circonscription de Bois-Colombes

I.E.N.
Françoise SAMMUT

Téléphone
01.55.66.00.18
Télécopie
01.55.66.00.17
01.30.83.45.03

Courriel
0922535f@ac-versailles.fr

Ecole La Cigogne
11 rue du Moulin Bailly
92270 Bois-Colombes

Bois-Colombes, le 6 mai 2020

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
7^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine
Bois-Colombes

Aux

Parents des élèves de la Circonscription de
Bois-Colombes

S/C des Directeurs et Directrices des écoles

Madame, Monsieur,

La période de confinement se poursuit. Conformément à la décision de Monsieur le Président de la République, ce confinement sera maintenu jusqu'au 10 mai prochain.

Vous avez donc été informés d'une réouverture progressive de l'école.

L'inspection de la circonscription et les élus de la municipalité travaillent pour organiser cette reprise dans les meilleures conditions possibles.

La priorité est la mise en œuvre du protocole sanitaire afin de protéger l'ensemble des élèves et des personnels.

Au niveau local, les éléments du cadrage, sont les suivants :

- ✚ le retour à l'école repose sur le **volontariat des familles** et sur **une reprise progressive**. Néanmoins, nous souhaitons vous informer que jusqu'au 25 mai, selon les normes d'accueil, les enseignants présents prendront en charge des groupes de 5 à 10 élèves en maternelle et de 15 maximum en élémentaire.

Afin d'organiser les ajustements sanitaires dans chaque école et réunir les équipes, le lundi 11 et le mardi 12 mai, seront deux journées de pré-rentree **des enseignants**.

La reprise sera donc effective à partir du jeudi 14 mai pour les élèves suivants - élèves dont le caractère prioritaire est spécifié ici - :

- ✚ accueil des élèves fragiles. Les enseignants prendront contact directement avec les familles identifiées.

- ✚ accueil des enfants de soignants, de l'aide sociale à l'enfance, du personnel du Ministère de l'Intérieur, des personnels enseignants et municipaux nécessaires à la reprise des écoles. (Les familles dans ces situations précises et qui sont volontaires, prendront contact avec l'enseignant de la classe de leur enfant avant le jeudi 7 mai).
- ✚ **élèves dont les niveaux de classe sont les suivants : GS, CP, CM2.**

Les équipes sont toutes mobilisées pour assurer la réouverture des écoles (réflexions autour du nombre de classes, taille des classes, nombre de personnels accueillant, mise à disposition de produits sanitaires, rédaction de plans sanitaires, de sens de circulation dans l'école...).

Cette progressivité a donc toute son importance afin de mieux accueillir vos enfants et cette organisation est faite pour que l'enfant renoue physiquement avec l'école dans le respect des gestes barrières. Cette situation suppose une grande unité entre nous tous. Dans ce cadre, les parents jouent un rôle essentiel. Il est important de ne pas mettre un enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels procéderont de la même manière.

Une nouvelle communication sera faite le jeudi 21 mai sur l'accueil des élèves des autres niveaux.

Je vous remercie, chers parents, pour l'aide que vous nous apporterez dans la réussite d'une ouverture progressive et sécurisante de notre école.

Françoise SAMMUT, IEN.